

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE DES 21 et 22 MAI 2022

Article 1 : Informations générales

L'Entente Sportive de Plescop TENNIS DE TABLE, E.S.P.T.T., organise les 21 et 22 mai 2022 un Tournoi de Tennis de Table de type National B. Il est ouvert à tous les licenciés FFTT. Les parties se dérouleront sur 44 tables au complexe Sportif, rue du Stade à Plescop, 56890. **Le tournoi est homologué par la FFTT sous le numéro : 1306 / 2021 – B** et placé sous son contrôle. Le juge-arbitre de la compétition est Monsieur Jean-Luc POTDEVIN (JA3). L'ensemble des dotations et lots atteint la somme de **4 400 Euros en Espèces**, plus les lots.

Article 2 : Tableaux - Horaires - Engagements

Jour	Tableau	Catégorie	Horaire	Engagement	Nombre Maxi.
Samedi 21/05/22	A	500 pts à 1999 pts	14H30	8,00 €	48
	B	500 pts à 1799 pts	13H00	8,00 €	72
	C	500 pts à 1499 pts	9H30	8,00 €	72
	D	500 pts à 1199 pts	11H00	8,00 €	72
	E	500 pts à 899 pts	9h30	8,00 €	72
	F	500 pts à 699 pts	11H00	8,00 €	72
	G	Toutes Catégories Femmes	14H00	8,00 €	48
	H	Vétérans < 1599 pts	14H30	8,00 €	48
	I	Loisirs - Non licenciés Jeunes et Adultes	15H00	6,00 €	48
Dimanche 22/05/22	J	Toutes cat. Hommes (>1200 pts)	12H00	8,00 €	48
	K	500 pts à n°500 (2240 pts)	10h30	8,00 €	72
	L	500 pts à 1899 pts	12H30	8,00 €	72
	M	500 pts à 1699 pts	9H00	8,00 €	72
	N	500 pts à 1399 pts	10H30	8,00 €	72
	O	500 pts à 1099 pts	9H00	8,00 €	72
	P	500 pts à 799 pts	10H30	8,00 €	72
	Q	Handisport Fauteuil	14H00	8.00 €	24

Le classement pris en compte est celui de la 2^{ème} phase de la saison 2021-2022, au 1^{er} janvier 2022, sur présentation de licence obligatoire et certificat médical si non mentionné.

Chaque joueur pourra participer à **2 tableaux consécutifs** (sauf tableaux G et H) **par jour maximum**. **Les participants aux tableaux G et H (Toutes catégories Femmes et Vétérans), pourront choisir librement un 2^{ème} tableau en fonction de leur classement.**

Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel, excepté le tableau I. Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Article 3 : Inscriptions - Engagements

Les engagements seront communiqués personnellement, sur le site du club de Plescop ou par mail à contact@tennis-de-table-plescop.fr ou sur le site www.tennis-de-table-plescop.fr. Les inscriptions seront confirmées sous 48 heures.

TARIFS	1 tableau	2 tableaux	3 tableaux	4 tableaux
Séniors	8 €	15 €	20 €	25 €
Loisirs	6 €	1 seul tableau possible		

Les inscriptions seront closes le JEUDI 19 MAI à 20h00 et aucun engagement ne sera accepté par la suite. Le tirage au sort aura lieu le vendredi 20 mai 2022 à partir de 20h00.

En cas d'absence le jour de la compétition, le J.A. se réserve le droit de modifier les tableaux.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez joué et perdu cette partie.

Article 4 : Places Limitées

Certains tableaux sont limités à 24, 48, ou 72 joueurs. Les premiers inscrits seront donc prioritaires. Toute inscription incomplète sera considérée comme invalide.

Article 5 : Organisation du Tournoi

La salle sera ouverte à 8H30 le samedi et à 8H00 le dimanche. Les joueurs doivent être munis de leur licence lors du pointage et éventuellement de leur certificat médical.

Le pointage commencera 45 mn avant le début du premier tableau auquel participe le joueur et se terminera 30 mn avant le début de l'épreuve. Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.T.T., une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire.

Les joueurs inscrits porteront un dossard qui sera apposé en totalité sur leur dos, publicité comprise, tout au long de la compétition.

Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir seront tranchés par le Juge Arbitre du tournoi.

Article 6 : Déroulement des épreuves

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront **au meilleur des 5 manches** et au meilleur des 7 manches pour les finales des tableaux toutes catégories si l'horaire le permet. Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueurs. Les 2 premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Des matches de classement pourront être organisés (places 3-4). Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom. Les parties se joueront avec des balles plastiques blanches 3 étoiles homologuées ITTF, fournies par le club. Le club organisateur et le Juge Arbitre se réservent le droit de modifier l'organisation d'un tableau pour le nombre de poule en fonction du nombre de participants.

Article 7 : Issue d'une partie

Le joueur gagnant devra s'assurer de la bonne tenue de la fiche de partie. L'arbitre de la partie ou le joueur gagnant est tenu de ramener la balle et le résultat à la table d'arbitrage. **Le joueur perdant doit obligatoirement arbitrer** le match que lui désignera le Juge Arbitre.

Article 8 : Responsabilité du Club

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. En cas de dégradations des équipements, les auteurs se chargeront des frais de réparation.

Article 9 : Dotations et lots

Une Coupe ou un Trophée récompensera le vainqueur de chaque tableau.

RECOMPENSES

TABLEAU	A	B	C	D	E	F	G	H	I
Vainqueur	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	100,00 €	lots
Finaliste	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	100,00 €	50,00 €	lots
1/2 Finaliste	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	50,00 €	25,00 €	lots

TABLEAU	J	K	L	M	N	O	P	Q
Vainqueur	300,00 €	200,00 €	200,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Finaliste	200,00 €	100,00 €	100,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
1/2 Finaliste	100,00 €	50,00 €	50,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
¼ finaliste	50,00 €	25,00 €	-	-	-	-	-	-

Les récompenses et lots ne seront remis que lors du podium organisé à la fin de la journée après les tableaux concernés. Tout lot non réclamé à ce moment restera acquis à l'organisateur.

Le club organisateur se donne le droit de modifier les dotations si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant (moins de 8 participants pour les tableaux G, H et Q, moins de 16 pour les autres tableaux).

Article 10 : Responsables de l'Organisation

Organisation Générale :

Christophe CATTEAU Tél 06 86 10 13 44, esptt@orange.fr

Philippe BUSSON 06 80 87 62 31, philippe.busson2@wanadoo.fr

Article 11 : COVID-19

Le protocole COVID-19 préconisé par la FFTT sera respecté durant ce tournoi. Il est demandé aux joueurs de bien vouloir respecter les consignes en vigueur à la date du tournoi, rappelées par les organisateurs en début de chaque journée, et affichées à l'entrée complexe sportif.

Article 12 : Droit à l'image

En validant votre inscription, vous acceptez ce règlement, et vous acceptez également que des photos de vous puissent être prises et être utilisées pour la promotion de notre sport : site internet, revues internes au club ou presse